

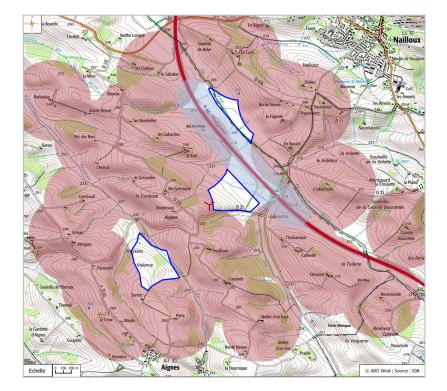
Bulletin d'information - Juin 2020

Ce premier bulletin d'information a pour objectif de vous expliquer notre démarche de développement du projet de parc éolien sur le territoire du Pays Lauragais, dans le département de la Haute-Garonne.

Localisation du projet

La zone choisie résulte d'une étude à l'échelle départementale prenant compte des différentes contraintes techniques et environnementales du territoire. Tous les atouts pour concevoir un parc éolien sont réunis :

- Des conditions aéronautiques adaptées
- L'absence de zones écologiques protégées
- La possibilité d'accès et de raccordement à proximité
- Un gisement de vent suffisant.



Les zones d'étude, en bleu sur la carte, sont situées dans des champs autour de l'autoroute 66 et de la route départementale 25. De ce fait, il sera possible de limiter la création de nouveaux chemins, le but étant de respecter et de s'adapter aux pratiques agricoles du secteur.

La configuration du site d'étude permet d'envisager l'implantation de plusieurs groupes d'éoliennes, à plus de 500 mètres des premières habitations et dans le prolongement du parc éolien existant de Calmont.





2019 Investigation



Identification du site

2020 - 2021 Développement



 Études et constitution du dossier de demande d'autorisation environnementale

2022 Instruction



- Dépôt du dossier
- Avis de l'administration
- Enquête publique d'un mois

2023 - 2024 Construction



 Création des aménagements et montage des éoliennes

Pendant 20 à 25 ans Exploitation



- Mise en service de la ferme éolienne
- Suivis environnementaux
- Maintenance
- Démantèlement en fin de vie



Photo d'un mât de mesure

La mesure du vent : un préalable à tout projet

L'analyse du gisement éolien est un préalable à tout projet car elle permet de vérifier la ressource en vent du site à l'étude. Pour ce faire, un mât de mesure anémométrique est installé pour une durée d'environ 2 ans afin d'avoir des données fiables sur le long terme et selon les saisons ou les diverses conditions météorologiques. Les appareils de mesures (anémomètres, girouettes, etc.) présents sur le mât à diverses hauteurs vont permettre d'établir un profil des vitesses, des directions et des fréquences de vents sur le site.

Les données qui ressortiront de cette étude nous permettront de confirmer le gisement de vent. Elles seront corrélées avec les données des stations Météo France et satellites à proximité.

L'installation d'un mât de mesure nous permet également de mesurer l'activité des chauves-souris à l'aide de micros fixés sur le mât et permettant d'enregistrer les ultrasons produits par ces dernières. C'est donc une installation indispensable dans le cadre des études environnementales.

L'analyse des données va nous permettre d'estimer précisément la production électrique du futur parc éolien et de définir le type, le nombre et le positionnement des éoliennes. L'objectif est de s'adapter au mieux aux conditions de vent présentes sur le site en tenant compte des contraintes techniques, environnementales et économiques.





Balise Signalisation lumineuse aérienne



Girouette Mesure les directions du vent



Anémomètre Mesure la vitesse et la pression du vent



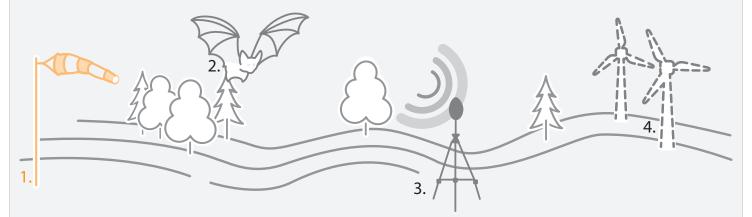
Micro chiroptère Système permettant de mesurer l'activité des chauves-souris



Panneau solaire Coffret data logger Enregistre et transmet les données mesurées

Le développement du projet

Fruit de deux années d'études et de concertation, un parc éolien se réalise après des études techniques, environnementales et paysagères approfondies. ABO Wind s'entoure de nombreux spécialistes pour travailler à l'élaboration et à la construction de ses parcs : bureaux d'études externes reconnus et indépendants, associations naturalistes, acteurs locaux, entre autres. Une équipe projet est constituée en vue de concevoir un projet adapté au territoire et à ses enjeux.



1. Vent

- Mesurer les vitesses, directions et fréquences du vent sur le site
- Adapter les plans de bridages acoustiques selon les mesures de vent
- Evaluer l'énergie produite par le parc

2. Faune et Flore

12 à 18 mois

- Réaliser un inventaire des espèces présentes et les différents milieux naturels
- Adapter l'implantation des éoliennes en fonction des enjeux identifiés pour préserver les espèces et milieux fragiles

3. Acoustique

10 mois

- Établir un état initial de l'environnement sonore
- Choisir l'éolienne adaptée
- Définir les éventuels plans de bridages permettant de garantir la tranquillité des riverains dans le respect de la réglementation acoustique sur l'éolien

4 Paysage

10 mois

- Réaliser des photomontages pour visualiser le projet et comparer les différents scénarios d'implantation
- Etudier les perceptions de l'implantation depuis les lieux de vie et depuis le sites patrimoniaux et touristiques.

Le choix du scénario

Aujourd'hui, l'emplacement, le nombre et le type d'éolienne ne sont pas encore connus. En combinant les résultats des différentes études et les enjeux observés sur le site et dans un périmètre défini autour, le scénario le plus adapté au site d'étude sera déterminé.

La communication tout au long du projet

ABO Wind a particulièrement à cœur d'apporter une information claire et transparente tout au long du projet. C'est le gage d'un projet réussi. De cette bonne information nait une meilleure compréhension des tenants et aboutissants du projet.



Cela se fait par la distribution de bulletins d'information, comme celui-ci, et par l'organisation de moments d'échanges privilégiés avec le responsable de projet. Ces derniers auront pour objectif de répondre aux interrogations de chacun, de recueillir les remarques et d'apporter des précisions sur l'avancement du projet.

Le responsable du projet se tient également à votre disposition pour échanger sur ce projet. Ses coordonnées se trouvent en dernière page de ce bulletin.

De plus, une page internet dédiée au projet a été mise en ligne et est accessible depuis le lien suivant :

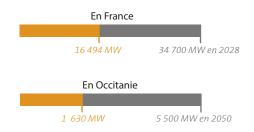
www.abo-wind.com/fr > La société > A propos d'ABO Wind > Nos projets > Projet éolien d'Aignes

Pourquoi accueillir des éoliennes sur votre territoire?

L'État français s'engage à réussir une transition vers un bouquet énergétique plus équilibré sur son territoire. Cela passe par une diversification du mix électrique français avec le développement d'un éventail d'énergies renouvelables.

En ce qui concerne l'énergie éolienne terrestre, les diagrammes suivants montrent les objectifs fixés à horizon 2028 par la programmation pluriannuelle de l'énergie au niveau national, et à horizon 2050 par le scénario REPOS (Région à Énergie POSitive) en Occitanie.

Ces objectifs sont loin d'être atteints au vue de la puissance installée au 31 décembre 2019 (données RTE) :



Occitanie: 1ère région à énergie positive d'Europe?

Les objectifs fixés à horizon 2050 par la région pourront être atteints avec un accroissement de la puissance éolienne installée de l'ordre de 130 MW par an pour les 30 prochaines années.

Cela se fera progressivement via l'installation de nouveaux parcs éoliens et le renouvellement total ou partiel de ceux arrivant en fin de vie.

Un parc éolien présente de nombreux avantages :



Source de retombées économiques, fiscales et locatives



Source de diversification et d'indépendance énergétique

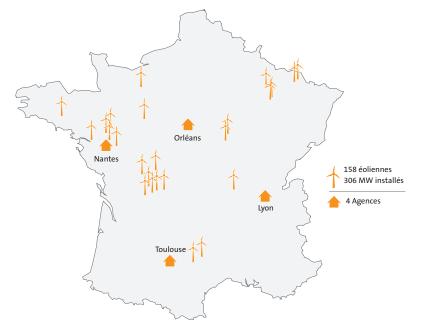


Production d'énergie propre à partir d'une ressource inépuisable

Accueillir un projet éolien sur votre territoire, c'est être un acteur local de la transition énergétique et générer de l'activité et des revenus locaux.

ABO Wind en France

Avec son équipe de 100 personnes réparties dans quatre agences à Lyon, Nantes, Orléans et Toulouse (siège social), ABO Wind développe des projets éoliens et photovoltaïques sur tout le territoire français depuis 2002.



Contacts

Responsable du projet

François Citerne Tél.: 05 32 26 32 05 françois.citerne@abo-wind.fr

Responsable de la communication

Cristina Robin Tél. : 05 34 31 13 43 cristina.robin@abo-wind.fr

www.abo-wind.com/fr

@ABOWindFrance

in ABO Wind SARL/France

